

# MCAD

## MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A DOMICILE

### CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

► **Etre titulaire d'un diplôme mentionné ci-dessous :**

- BEP Carrières Sanitaires et Sociales
- CAP Petite Enfance
- BEP Bioservices dominante ATA
- CAP ETC et ATMFC
- BEPA Option Services aux personnes
- CAPA Services en milieu rural
- CQP Assistant(e) de vie
- CQP Employé familial polyvalent

► **Peuvent également dans le cadre de la formation continue être admises les personnes à la recherche d'un emploi ou en reconversion professionnelle ayant interrompu leurs études depuis plus de deux ans et ne possédant pas les diplômes et titres exigés.**

### FORMATION – EXAMEN

La formation est composée de 3 unités comprenant 34 semaines dont 16 semaines en milieu professionnel.

- UNITE 1 : Gestion et réalisation des activités de la vie quotidienne. Evaluation en Contrôle en Cours de Formation.
- UNITE 2 : Accompagnement et aide à la personne dans les activités de la vie quotidienne et dans le maintien de l'autonomie. Evaluation en Contrôle en Cours de Formation.
- UNITE 3 : Accompagnement et aide à la personne dans la vie relationnelle et sociale. Epreuve orale ponctuelle.

- **Les titulaires de la MCAD qui souhaitent obtenir le diplôme d'Aide-Soignant(e) sont dispensés de 4 modules de formation sur les 8 nécessaires à la validation (Arrêté du 22 octobre 2005).**
- **Le diplôme MCAD délivré par l'Education Nationale est équivalent au Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (reconnu par le Ministère de la Santé).**
- **Les élèves titulaires des diplômes BEP CSS et MCAD pourront obtenir le CAP PE en écrivant à l'Inspection Académique de leur département avec copie de leurs deux diplômes.**

### ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Le titulaire de la Mention Complémentaire Aide à Domicile exerce ses fonctions auprès de familles, personnes âgées, personnes handicapées vivant en logement privé, individuel ou collectif.

Le titulaire de la MCAD assure les fonctions de :

- Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne (repas, loisirs, mobilisations, déplacements, soins d'hygiène, confort, habillage ...).
- Entretien et aménagement du cadre de vie (ménage, linge ...).
- Diagnostic, communication et liaison.
- Organisation et gestion.
- Maintien et restauration de l'autonomie.

Sa formation lui permet une approche globale de la personne en répondant à ses besoins.